

FAQ 7 : Vaut-il mieux parler de qualité de sol (permettant tel usage), plutôt que de risque (acceptable) ?

Ferguson *et al.* (1998) émettent une suggestion : « *il peut être plus facile de communiquer au sujet de la qualité du sol (ce terrain est encore adapté pour... et sera adapté pour... après une action de réhabilitation) que de communiquer au sujet du risque (il reste encore de la pollution mais les autorités concluent que votre risque est acceptable)* ».

Sur la notion de risque acceptable, on se reportera au FAQ 16 : dans le titre, elle peut-être remplacée par "risque inférieur aux niveaux de référence". La discussion porte ici plutôt sur la différence entre un discours sur la qualité du sol et un discours sur le risque.

De fait, la gestion des sols pollués en France (et dans le monde) suit une approche par l'adéquation à l'usage. Cela a été réaffirmé dans les nouveaux textes de février 2007 sur la gestion des sols pollués en France (MFE, 2007d), avec notamment :

- La définition suivante d'un site pollué : « *Site ou milieu dont l'état de pollution n'est pas compatible avec les usages constatés ou envisagés* ».
- La démarche d'Interprétation de l'Etat des Milieux (IEM) qui vérifie que l'état des milieux d'exposition donné par les campagnes de mesures est compatible avec ces usages. Elle s'appuie sur les méthodes suivantes :
 - comparaison à l'état initial ou à l'état des milieux voisins non affectés par le site,
 - comparaison aux valeurs de gestion et aux dispositions réglementaires en vigueur,
 - Evaluation quantitative des risques sanitaires en cas d'absence ou de dépassement de ces deux référentiels.
- La démarche complémentaire de plan de gestion prévoit un ensemble d'actions aussi bien sur l'état du site (par des aménagements ou des mesures de dépollution) que sur les usages. Il documente la compatibilité entre l'état du site après traitement et l'usage prévu, au besoin à travers une Analyse des Risques Résiduels (ARR).

Cette approche ne se prononce pas forcément sur le niveau des risques pour apprécier la pollution d'un site potentiellement pollué, en l'occurrence en cas de teneurs inférieures au bruit de fond local dans les sols (pas de contamination des sols) ou dans les autres milieux, et dans une moindre mesure de teneurs dans les autres milieux inférieures aux valeurs réglementaires en vigueur (cf. note 67 p 232).

En outre, le recours à cette notion de qualité de sol en lien avec un usage :

- Répond à la préoccupation finale des acteurs quant au site : quel devenir, quelles utilités, quel usage (Tableau 6 p 120). On notera ainsi qu'un produit final des Plans de Prévention des Risques Miniers ou de mouvement de terrain est une carte des usages possibles des terrains.
- Evite en outre une fixation, éventuellement anxiogène, sur la notion de risques.

Ainsi, par cohérence autant avec le vocabulaire de gestion qu'avec le contenu de l'évaluation, et pour fluidifier le dialogue avec les populations, la notion de "qualité de sol permettant tel usage" pourra être privilégiée.

Le recours à cette notion de « qualité de sol permettant tel usage » ne doit pas occulter indûment les ressorts de l'évaluation, au risque de paraître "*noyer le poisson*" et de s'exposer aux "retours de bâton" associés de la part d'une population peu confiante ou simplement curieuse : ces ressorts doivent être explicités en toute transparence, pour donner corps à cette notion.

Ainsi, si l'évaluation des risques est prépondérante dans l'évaluation du site, elle devra davantage être mise en avant, et avec elle la discussion sur les référentiels de risque utilisés.

De même, si les préoccupations des populations portent sur les risques sanitaires, une réponse explicite sur les risques sera nécessaire.

Suivant les démarches de dialogue du présent guide et d'adaptation à l'interlocuteur du FAQ 1, on pourra donc commencer le dialogue avec les populations sur ces bases et ajuster le vocabulaire en fonction des réactions : la notion de qualité de sol permettant tel usage "passe"-t-elle auprès des populations, satisfait-elle davantage que la mention constante des risques, ou au contraire choque-t-elle ? Il faudra alors se tenir prêt à s'adapter rapidement, par des explications complémentaires ou par un ajustement du vocabulaire utilisé.

La démarche de dialogue avec les populations proposée dans le présent guide, avec le recensement et la prise en compte de ces préoccupations, et les échanges constants avec les populations, permet d'ajuster au besoin la notion d'évaluation du site à utiliser.